

LOI DU 3 OCTOBRE 1940

portant statut des juifs.

(voir Journal Officiel du 18 Octobre 1940)

Article premier - Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Article 2 - L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs:

1°) Chef de l'Etat, membre du Gouvernement, Conseil d'Etat, Conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Cour de Cassation, Cour des comptes, corps des mines, corps des ponts et chaussées, inspection générale des finances, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection;

2°) Agents relevant du département des affaires étrangères, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des préfectures, inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'Intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police;

3°) Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux des colonies, inspecteurs des colonies;

4°) membres des corps enseignants;

5°) Officiers des armées de terre, de mer et de l'air;

6°) Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, postes à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

Article 3 - L'accès et l'exercice de toutes les fonctions publiques autres que celles énumérées à l'article 2 ne sont ouverts aux juifs que s'ils peuvent exciper de l'une des conditions suivantes:

- Etre titulaire de la carte de combattant 1914-18 ou avoir été cité au cours de la campagne 1914-18;
- Avoir été cité à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939-40;
- Etre décoré de la Légion d'honneur à titre militaire ou de la médaille militaire.

Article 4- L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous auxiliaires de la justice sont permis aux juifs à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée. En ce cas, les mêmes règlements détermineront

/.....



Rencontre Pétain-Hitler à Montoire, 26 octobre 1940

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

# AVIS AUX ISRAÉLITES

A la demande des Autorités d'occupation, les Israélites devront se présenter, munis de pièces d'identité, à la Mairie de Champigny (Bureau du Recensement), avant le **2 OCTOBRE, dernier délai**, pour y remplir une fiche d'identité.

Faute de se présenter dans les délais prescrits, les personnes sus-visées s'exposeront aux mesures les plus sévères.

Champigny-sur-Marne, le 26 Septembre 1940.

LE MAIRE :

**Gaston CHARDIN**

Imp. G. LEBLANC, 1, rue de Valenciennes (Paris), contre le Maître de l'Imprimerie de Paris de Valenciennes (Paris) - Télé. 24 75

Début de la loi sur le statut des Juifs émise par le maréchal Pétain, 3 octobre 1940

Obligation pour les Juifs de se faire recenser en mairie de Champigny-sur-Marne, septembre 1940



Série  
COMMISSARIAT DE POLICE

TERRE BELLE  
CARTÉ D'IDENTITÉ

Nom *Bloch*  
Prénoms *Lucien*  
Ancien combattant 18  
Nationalité *française*  
Profession *comptable*  
Né le *10 octobre 1887*  
à *Boze (H. Saône)*  
Domicile *1 Rue de Joffe Belfort.*

SIGNALEMENT

Taille *1m 65*  
Cheveux *châtains*  
Moustaches *piquant*  
Yeux *bleus*  
Signes particuliers

Nez { Dos *arrondi* Base *ronde*  
Dimension *moyen*  
Forme générale du visage *ovale*  
Teint *coloré*

SIGNATURE DU TITULAIRE  
*Lucien Bloch*  
Belfort le 10 Mars 1937  
Le Commissaire de Police

12 FRANCS

TERRE BELLE TERRITOIRE

Carte d'identité de Lucien Bloch

Affiche sur la vente d'une propriété immobilière à Poitiers en 1943

• 1866/15278 - David. T.  
Polonais né en Pologne, David. T. exploitait rue Amelot une fabrique de chapeaux de dames en gros qui était une assez belle affaire ; elle lui avait laissé respectivement 17 432, 17 231 et 17 736 F de bénéfice en 1938, 1939 et 1940, pour des chiffres d'affaires de 220 551, 209 594 et 147 365 F. Il est interné en août 1941 et ne survivra pas à sa déportation à Maidanek. Son affaire est vendue les 27 février et 16 avril 1942. La vente est homologuée le 9 février 1943 et la publication du nouveau propriétaire, un nommé G., est faite au *Bulletin officiel des ventes et cessions de commerce* du 17 mars. Le premier administrateur provisoire semble avoir reçu 4 400 F ; le second prétend n'avoir rien touché mais le CGQJ avait décidé de lui verser 4 500 F. 750 F ont été versés à la *Treuhand*. La liquidation a produit 49 727 F, mais le passif s'élève à 69 878 F, dont 61 154 de dettes au fisc. Au 15 mars 1945, le bien est entre les mains d'un administrateur désigné par le tribunal de la Seine. Les sommes sont restées chez le notaire, qui consigne 29 276 F au compte du spolié à la CDC le 27 février 1945. L'acheteur, G., revend le bien à cette époque, car la publication de la vente est faite au *BOYCC* du 14 avril 1945. La spoliation n'est donc pas réparée.

Notice individuelle de David T. extraite des dossiers de spoliation des biens juifs, dans *Aryanisation économique et restitution*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, 2000.



Deux femmes juives marchant dans les rues de Paris, 1942 (source inconnue)

COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES  
Examen des perceptions de la dégrèvements et 357 du 19 Mars 1943 du Commissariat général des questions Juives

**VENTE PAR ADJUDICATION**  
sur soumissions cachetées  
**d'une PROPRIÉTÉ**

située au lieu dit **La Mèrigotte** chemin Haut des Sables, à **Poitiers**, d'une contenance de 3 hectares environ.  
Très beau site, dominant la vallée du Clain et la ligne de chemin de fer **PARIS-BORDEAUX**, entre le tunnel et St-Benoit, et comprenant en outre :

**une Maison d'habitation**  
Six pièces au rez-de-chaussée, six pièces et grenier au premier étage.

**Un deuxième Bâtiment**  
comprenant : logement d'habitation avec au rez-de-chaussée : 2 pièces 2 remises et servitudes diverses, 1<sup>er</sup> étage : 1 chambre, 1 grenier.

**Un Bâtiment adossé au Côteau**  
Une Servitude servant de Fruitier et Cellier  
Eau - Electricité

**Mise à Prix : 450.000 francs**  
Propriété appartenant à **M. JEAN-RICHARD BLOCH**, de race Juive

Les acquéreurs éventuels sont priés de faire consulter au plus tard le 30 Septembre 1943, à l'Administrateur provisoire : **M. BISSON**, 4, rue de la Brétonnerie, à Poitiers, leur intention de soumissionner en lui envoyant en même temps une déclaration par laquelle ils certifieront d'une part qu'ils sont aryens au regard des lois françaises et ordonnances allemandes ainsi que leurs conjoints et ascendants, et d'autre part, qu'il n'existe aucune entente occulte entre eux et le propriétaire israélite.

Pour tous renseignements et visite de la propriété, s'adresser à l'Administrateur et à M<sup>rs</sup> et M<sup>me</sup> **PASQUIER**, locataire et concierge de **M. Jean-Richard BLOCH**, demeurant à la Mèrigotte, tous les mercredi, de 14 à 16 heures.



Paris, novembre 1942 (source inconnue).





Gare d'Austerlitz, mai 1941. Les Juifs étrangers raflés suite à une convocation dans les commissariats de police sont emmenés dans les camps du Loiret (source inconnue).



Vue des baraquements du camp de Pithiviers (Loiret), 1941-1943 (source inconnue).



Groupe d'enfants juifs mis à l'abri dans le village du Chambon-sur-Lignon, sud de la France, août 1942 (source inconnue).

DEPART DU 28 SEPTEMBRE 1942  
Intérêt administratif

NUMERO	NOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESION
1	ADONER Henry	12-01-29 Paris	20 rue des Deux Ponts Prangins
2	ADONER Lisette	10-11-31 Paris	Prangins
3	ADONER Marja née JACOBOWITZ	18-03-87 Varsovie	Prangins-Courcelles
4	ADONER Mordko	15-08-87 Varsovie	Prangins-Courcelles
5	ADONER Rebecca	22-12-21 Varsovie	Prangins-Courcelles
6	ADONER Salomon	04-05-20 Varsovie	Prangins-Courcelles
7	ADONER Samuel	05-05-25 Paris	Prangins
8	ADONER Zvi	07-07-37 Paris	Prangins
9	AROUS Diamant	29-09-24 Paris	Prangins - employé
10	AROUS Esther née DELIAH	12-01-89 Alger	Prangins - Tailleur
11	AROUS Prosper	25-01-22 Alger	Prangins - Garçon courses
12	AROUS Ninette	29-06-28 Paris	Prangins

Extrait de la liste originale du convoi 38 dressée par l'administration nazie du camp de Drancy

Départ du 28 septembre 1942

Drancy le, 27 septembre 1942

Escalier 4

1 <sup>er</sup> étage	Drancy IV	nationalité	Adresse
1- ADONER Henry	12-01-29 Paris	Française	10, rue des Deux-Ponts
2- ADONER Lisette	10-11-31 Paris	Française	10, rue des Deux-Ponts
3- ADONER Marja née JACOBOWITZ	18-03-87 Varsovie	Française	10, rue des Deux-Ponts
4- ADONER Mordko	15-08-87 Varsovie	Française - Maroquinier	10, rue des Deux-Ponts
5- ADONER Rebecca	22-12-21 Varsovie	Française - Cartonnière	10, rue des Deux-Ponts
6- ADONER Salomon	04-05-20 Varsovie	Française- Garçon courses	10, rue des Deux-Ponts
7- ADONER Samuel	05-05-25 Paris	Française	10, rue des Deux-Ponts
8- ADONER Zvi	07-07-37 Paris	Française	10, rue des Deux-Ponts
9- AROUS Diamant	29-09-24 Paris	Française- Employé	10, rue des Deux-Ponts
10- AROUS Esther née DELIAH	12-01-89 Alger	Alger Française- Tailleuse	10, rue des Deux-Ponts
11- AROUS Prosper	25-01-22 Alger	Française- Garçon courses	10, rue des Deux-Ponts
12- AROUS Ninette	29-06-28 Paris	Française	10, rue des Deux-Ponts
13- FAINCHEIN Adolphe 21-	09-13 Paris	Française- Fournier	10, rue des Deux-Ponts
14- FEIGNOFF Anna née KAVENATTE	15-05-87 Bressloff	Française	10, rue des Deux-Ponts
15- FEIGNOFF Isaac Meyer	12-02-10 Drissa	Français nat ? - Livreur	10, rue des Deux-Ponts
16- GALOWSKY Georges 31-	07-22 Paris	Française - Manoeuvre	10, rue des Deux-Ponts